



DÉCLARATION ET OBSERVATIONS 673/15 24/09/2015

Réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement, 23 septembre 2015 - Déclaration

Nous nous sommes réunis ce soir pour faire face à la crise, sans précédent, des migrants et des réfugiés à laquelle nous sommes confrontés. Nous avons décidé d'un certain nombre de priorités immédiates et avons eu un échange de vues approfondi sur les moyens de parvenir à des solutions qui s'inscrivent dans la durée. Nous sommes tous conscients qu'il n'existe pas de solutions faciles et que nous ne pouvons gérer cette crise qu'en coopérant, dans un esprit de solidarité et de responsabilité. Pour l'heure, nous devons tous respecter, appliquer et mettre en œuvre nos règles existantes, y compris le règlement de Dublin et l'acquis de Schengen.

Nous demandons aux institutions de l'UE et à nos gouvernements de travailler rapidement sur les actions prioritaires proposées par la Commission. Nous voulons que des décisions opérationnelles sur les questions les plus pressantes soient prises avant la réunion du Conseil européen d'octobre, selon les orientations suivantes:

répondre aux besoins urgents des réfugiés dans la région en aidant le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes à hauteur d'un milliard d'euros supplémentaire au moins; aider le Liban, la Jordanie, la Turquie et d'autres pays à faire face à la crise des réfugiés syriens, notamment en augmentant de façon substantielle le fonds régional d'affectation spéciale de l'UE en réponse à la crise syrienne ("fonds Madad"); renforcer le dialogue avec la Turquie à tous les niveaux, y compris lors de la visite à venir du président turc (5 octobre), afin d'intensifier notre coopération pour ce qui est d'endiguer et de gérer les flux migratoires;

aider les pays des Balkans occidentaux à gérer les flux de réfugiés, notamment au moyen des instruments de préadhésion, et assurer une préparation rapide et minutieuse de la conférence sur la route des Balkans occidentaux (8 octobre); accroître, au moyen de contributions supplémentaires des États membres, le financement du fonds d'affectation spéciale d'urgence pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, et faire en sorte que le sommet de La Valette (11 et 12 novembre) soit préparé de manière optimale afin qu'un maximum de progrès puissent être réalisés;

faire face à la situation dramatique à laquelle l'Union est confrontée à ses frontières extérieures et renforcer les contrôles à ces frontières, notamment en dotant Frontex, l'EASO et Europol de moyens supplémentaires, et grâce à du personnel et des équipements fournis par les États membres;

répondre aux demandes d'aide que les États membres qui se trouvent en première ligne adressent aux institutions, aux agences et à d'autres États membres afin de procéder à l'identification, à l'enregistrement et au relevé des empreintes digitales des migrants ("hotspots"), et dans le même temps, d'assurer la relocalisation et les retours au plus tard d'ici novembre 2015; accroître le financement du Fonds d'urgence "Asile, migration et intégration" et du Fonds pour la sécurité intérieure - Frontières.

En ce qui concerne la Syrie, nous appelons à de nouveaux efforts sur le plan international, sous l'égide des Nations unies, pour mettre un terme à la guerre, qui a causé tant de souffrances et contraint près de douze millions de personnes à quitter leur foyer; l'UE s'engage à assumer la part qui lui revient à cet égard, ainsi que dans le cadre de la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye.

Les orientations adoptées aujourd'hui doivent être complétées par la transposition et la mise en œuvre des règles du régime d'asile commun par les États membres. Dans ce contexte, il est important de créer les conditions permettant à tous les États membres de participer pleinement au système de Dublin.

Nous demandons instamment aux institutions, aux agences et aux États membres d'accélérer leurs travaux sur tous les aspects de la crise migratoire. La Commission présentera des propositions sur la mobilisation du budget de l'UE pour soutenir ces orientations. Les États membres feront correspondre leurs contributions à celles-ci.

Nous reviendrons sur le problème des migrations lors du Conseil européen d'octobre.

Press office - General Secretariat of the Council